

J. HALKIN

L'ENSEIGNEMENT
DE LA GÉOGRAPHIE
EN BELGIQUE

SEMINAIRE
DE GÉOGRAPHIE
XXV B 101

Travaux du Séminaire de Géographie de l'Université de Liège
FASCICULE XIX

L'Enseignement de la Géographie

EN

Belgique

PAR

Jos. HALKIN

Professeur à l'Université de Liège

Communication faite à la Journée Géographique du 8 novembre 1926
à l'occasion du
Cinquantenaire de la Société Royale Belge de Géographie



19 MARS 1928

LIÈGE
WYCKMANS, Editeur
Rue Saint-Paul

—
1927

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
SÉMINAIRE
DE GÉOGRAPHIE

EUR: BE. 131.

L'Enseignement de la Géographie en Belgique

La communication que je vais avoir l'honneur de faire a été annoncée sous le titre : « L'enseignement de la géographie en Belgique. » Ce sujet très étendu pourrait se comprendre : exposer l'évolution de l'enseignement géographique et des programmes dans les degrés primaire, moyen et supérieur; montrer quels progrès ont été accomplis; signaler quelles réformes il convient d'apporter à l'état actuel en tenant compte et des possibilités pédagogiques et des tendances scientifiques de la géographie moderne.

Ce n'est cependant pas un sujet aussi vaste que j'ai l'intention de traiter : d'une part, le temps qui m'a été accordé ne serait pas suffisant pour étudier cette question avec toute l'ampleur qu'elle mérite; d'autre part, M. Hegenscheidt a choisi comme sujet de sa communication l'étude et la critique des programmes de l'enseignement géographique dans les établissements du degré moyen.

Je me bornerai, — et ce sera mieux en rapport avec la célébration du Cinquantenaire de notre Société, — à vous exposer le rôle joué par notre Société, depuis sa fondation, dans les progrès de l'enseignement géographique en Belgique, et en même temps je montrerai quels ont été les principaux progrès effectués et signalerai succinctement ceux que les géographes désirent encore.

x x x

Une Société de géographie, surtout lorsqu'elle a son siège dans une capitale, ne peut se désintéresser de l'enseignement géographique. En effet, son importance et son influence dépendent non seulement de la valeur des travaux qu'elle

accepte dans ses publications et des conférences qui sont données sous son patronage, mais aussi du nombre de ses membres. Ce nombre ira grandissant sans cesse si, dans le pays, il existe un courant sans cesse accéléré d'intérêt pour tout ce qui est du domaine de la science géographique; deux des facteurs de l'accélération de ce courant sont sans conteste les progrès des études géographiques aux divers degrés de l'enseignement et l'intérêt pour la géographie que ces études éveillent dans les jeunes générations.

Les statuts de notre Société, dans leur rédaction initiale comme dans la forme qui leur a été donnée lors de leur révision en 1895 (1), classent parmi les buts de la Société Royale Belge de Géographie : concourir aux progrès et à la propagation des sciences géographiques, et signalent parmi les moyens à employer pour atteindre ce but : d'abord la publication d'articles didactiques et pédagogiques, et ensuite : favoriser l'enseignement des sciences géographiques à chacun des trois degrés primaire, moyen et supérieur. Dans son discours d'installation de notre Société, le général Liagre, qui en fut le premier président, émettait l'espoir que la Société naissante parviendrait à réveiller dans notre pays le goût de la géographie et contribuerait à la propagation et au progrès de cette belle science (2).

x x x

Comment, pendant les cinquante premières années de son existence, notre Société a-t-elle concouru au but proposé et quel emploi a-t-elle fait des moyens dont elle disposait pour améliorer l'enseignement géographique?

Pour pouvoir répondre à cette question, j'ai relu tous les volumes du *Bulletin* et tous les procès-verbaux des séances publiés en annexe à ce *Bulletin*. C'est sur cette unique source que je me baserai; et tout de suite je ferai remarquer que le rôle de la Société a dû être plus grand que je ne le montrerai, car je ne pourrais que très difficilement déterminer l'influence évidente de ses membres, dont plusieurs appartiennent à l'enseignement, ni faire état de démarches dont le *Bulletin* et les *Actes* n'ont pas conservé le

(1) *Bulletin*, t. XIX, compte rendu des actes, p. 57.

(2) *Bulletin*, t. I, p. 14.

souvenir (1). Il n'est pas douteux que les contributions apportées par notre Société au progrès de la science géographique n'aient eu une influence favorable sur le développement de l'enseignement.

D'autre part, il serait injuste de laisser supposer que tous les progrès réalisés dans l'enseignement géographique l'ont été uniquement par l'influence de notre Société. Dans d'autres milieux s'est développé aussi un mouvement très accentué en faveur de l'enseignement géographique, dont il convient de rappeler les principaux protagonistes : M. Pergameni, père de notre distingué président actuel, qui dans une étude parue en 1873 demandait notamment la création dans les universités d'une chaire de méthodologie géographique et de chaires de géographie de l'histoire et d'histoire de la géographie (2); la Société pour le progrès des études historiques et philologiques qui, en 1879, émettait le vœu que les cours d'histoire et de géographie fussent donnés dans les athénées par deux professeurs distincts (3), ce qui impliquait la nécessité de créer un enseignement universitaire de la science géographique pour la formation spéciale des professeurs de géographie; M. Renard, professeur à l'Université de Gand, qui dans deux études publiées en 1897 et 1898 s'occupa de la formation universitaire des professeurs de géographie et proposa la création d'un doctorat en sciences géographiques (4); M. Reclus, professeur de géographie à l'Université nouvelle de Bruxelles, qui créa, dans cette Uni-

(1) Il est venu notamment à notre connaissance que la Société Royale Belge de Géographie a suivi avec un très grand intérêt les discussions relatives à la création d'un prix décennal de géographie, création proposée par elle à l'initiative d'un de ses membres, le comte Goblet d'Alviella : la classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique décida par seize voix contre trois qu'il n'y avait pas lieu de fonder ce prix de géographie parce que, suivant la thèse de M. Mansion, la géographie est un agrégat de parties de sciences distinctes et non une science, — opinion qui fut réfutée par M. Max Lohest, — et parce qu'elle jugeait plus pressant d'instituer un prix de chimie et un prix de géologie; la classe des Lettres, au contraire, émit le vœu, en janvier 1914, que le Gouvernement veuille bien instituer un prix décennal de géographie (dans ses rapports avec les matières ressortissant à la classe des Lettres).

(2) *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XVI, p. 297.

(3) *Ibidem*, t. XXII, p. 302.

(4) *Bulletin de la Société Belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie*, t. XI, p. 221; *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XLII, p. 81.

versité, en 1898, un Institut géographique dont les étudiants suivaient les cours pendant trois ans (1); M. Schollaert, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, qui, en 1898, annonça que le Gouvernement comptait créer, à bref délai, un enseignement complet de la géographie (2); M. Van Overbergh, directeur général de l'enseignement supérieur, qui, en 1899, soumit au Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur un avant-projet d'arrêté royal créant les grades de candidat, de licencié et de docteur en géographie dans les Universités de l'Etat (3).

× × ×

Le tout premier article du *Bulletin* qui directement s'intéresse à l'enseignement de la géographie, est celui de M. Adan, intitulé : La Géographie à l'Exposition universelle de 1878. En voici les passages principaux :

« Il n'y a pas bien longtemps, la géographie était reléguée au rang de ces connaissances dont les premières années du collège ont le monopole, mais à peine sortis de l'école, les jeunes gens ferment à jamais les livres, les atlas, et l'on entend dire bien haut que l'ignorance en géographie est grande.

« La cause de cette situation regrettable et de l'espèce d'indifférence dont cette science est entourée, semble remonter à l'enseignement primaire et moyen...

« La géographie descriptive... ne doit pas être une fastidieuse nomenclature de villes, de rivières et de montagnes; il faut l'étudier sous le rapport du sol en lui-même, de sa nature et de ses grandes divisions. Or, ces renseignements formant des parties spéciales de la géographie générale, ne peuvent être introduits dans des cours élémentaires, et c'est une des raisons pour lesquelles la géographie descriptive, enseignée sèchement, est oubliée à peu près aussitôt après avoir été apprise.

« L'enseignement scolaire est habituellement entaché d'insuffisance et d'inefficacité..., à cause du temps trop court consacré à la géographie dans l'ensemble des études..., et

(1) *Bulletin*, t. XXII, p. 290.

(2) *Manifestation Godefroid Kurth*, p. 189.

(3) *Situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat, Rapport triennal, années 1898-1900*, p. 241.

à cause des occupations acceptées par la plupart des maîtres, étrangères à la science qu'ils sont chargés d'enseigner. » (1)

M. Adan, donc, attire l'attention sur ces points principaux : la nomenclature n'est pas toute la géographie à enseigner; la géographie devrait être enseignée pendant plus de temps; les professeurs de géographie devraient être des géographes.

Pendant les neuf années suivantes, il n'est plus question dans le *Bulletin* de l'enseignement géographique, mais les cercles scientifiques et pédagogiques vont devoir s'en préoccuper de nouveau et très sérieusement par la décision prise par le roi Léopold II de mettre au concours pour le prix de 25,000 francs la question suivante :

« Exposer les moyens à employer et les mesures à prendre pour populariser l'étude de la géographie et pour en développer l'enseignement dans les établissements d'instruction des divers degrés. »

Le *Bulletin* publia, en 1887, le rapport du Jury chargé de classer les mémoires envoyés à ce concours international de 1885. A vrai dire, la Société de Géographie, en tant que Société, n'intervint pas autrement que par la publication du rapport, mais cependant il faut noter que le président du jury était le lieutenant général Liagre, président de la Société. En outre, cette publication dans le *Bulletin* répandit, sans aucun doute, chez tous les membres, des idées intéressantes et neuves sur l'enseignement de la géographie (2).

Qu'il me soit permis de rendre hommage, au nom des géographes, à l'initiative de Léopold II qui, membre protecteur de notre Société, s'est mis au premier rang des géographes de son temps par ses travaux et son entreprise grandiose dans le centre africain; il s'était rendu compte de la nécessité de populariser l'étude de la géographie et d'en développer l'enseignement.

Grâce à une initiative venue de si haut, l'enseignement géographique allait faire des progrès : de plus en plus, dans le monde des instituteurs et des professeurs, on s'évertua à enseigner la géographie suivant des méthodes plus rationnelles, plus scientifiques et plus modernes.

(1) *Bulletin*, t. II, p. 657.

(2) *Bulletin*, t. XI, p. 246.

De ce rapport, extrayons les passages les plus intéressants, et quelques-uns seulement, car tout le rapport serait à citer et la lecture en serait aujourd'hui encore pleine de profits.

« L'enseignement de la géographie subit de nos jours une véritable transformation, dit ce rapport; il y a peu d'années, il ne différait guère, par la forme, de celui que nous a légué Ptolémée... La perfection pour le professeur... semblait être de décrire avec de minutieux détails le monde connu, divisé en parties souvent arbitraires et changeantes. Par cette méthode, il faisait uniquement appel à la mémoire de ses élèves... et la routine toute-puissante dominait l'enseignement renfermé dans une scolastique étroite, dont nous pouvons à peine dire qu'on se soit affranchi aujourd'hui.

« Chacun comprend que la géographie ne peut plus se borner à la description des faits connus, mais qu'elle doit s'élever à la hauteur d'une science ayant un ensemble de lois, de principes et d'hypothèses coordonnées; elle doit constituer un véritable système, comme ceux que l'on retrouve à l'origine de l'enseignement de toutes les sciences dites naturelles, capable de guider par l'intuition dans le domaine de l'inconnu.

« Fort peu de concurrents se sont occupés des mesures à prendre pour développer l'enseignement de la géographie; comme le demandait la question posée... Quelques-uns sont d'avis que l'étude de la géographie, pour produire tous ses effets, doit être poursuivie dans l'enseignement supérieur, qu'elle doit y être examinée comme science pure, c'est-à-dire sans se préoccuper de ses résultats immédiats, que toutes les autres sciences qui y confinent, et qui peuvent l'éclairer, doivent y concourir pour répandre ensuite ses lumières à la fois dans les degrés inférieurs de l'enseignement, en formant de bons professeurs, et dans la société en général... »

L'enseignement de la géographie dans les écoles primaires a été l'objet, en 1899, d'un article de M. Van den Broecke, instituteur. L'auteur recommandait la méthode qui consiste à enseigner la géographie aux enfants par le dessin de cartes et non plus comme précédemment, en mettant en œuvre presque exclusivement la mémoire par la lecture et l'étude de manuels; il essayait de montrer la valeur pédagogique des exercices cartographiques tout en critiquant le système en-

core trop prôné actuellement, qui se sert comme base du dessin cartographique, de carrés, de rectangles ou d'autres figures géométriques; il le remplaçait, et c'est logique, par celui basé sur les méridiens et les parallèles. La partie la plus originale de ses propositions est relative au tracé des cartes des régions autres que la Belgique : il divise la surface terrestre en fuseaux délimités par des méridiens horaires, puis découpe ces fuseaux en quadrilatères dont les côtés Nord-Sud sont la 24^e partie de l'équateur (1). Il recommandait encore l'emploi de reliefs démontables dont l'utilité avait été exposée par le capitaine Hannot dans un article publié en 1881, faisant ressortir les avantages que l'instituteur peut retirer, pour son enseignement géographique, des plans en relief démontables inventés par le lieutenant Goffart (2).

Mais voici une intervention directe et officielle de notre Société : lorsque, en 1890, vint devant la Chambre des Représentants la discussion de la loi sur la collation des grades académiques et sur les programmes de l'enseignement dans les universités de l'Etat, notre Société adressa à la Chambre, le 9 janvier 1890, la lettre suivante :

« Messieurs, au moment où va être votée une loi sur la collation des grades académiques, nous croyons opportun de rappeler à votre attention l'utilité des connaissances géographiques et la nécessité de leur donner une consécration dans les examens de l'enseignement supérieur.

« La géographie a pris aujourd'hui une très grande importance, autant par le développement scientifique de chacune des branches qui la constituent, que par son utilité pour la recherche de nouveaux débouchés commerciaux, par ses rapports avec les questions d'émigration, et par la légitime curiosité qu'ont excitée les explorations contemporaines, particulièrement celles de l'Afrique auxquelles notre pays a pris une part si remarquable.

« Cependant la Belgique est du petit nombre d'Etats européens où la géographie n'a pas d'enseignement supérieur et où l'étude de cette science n'a ni sanction ni encouragement.

« Nous venons donc vous prier, Messieurs, de vouloir bien

(1) *Bulletin*, t. XIII, p. 680.

(2) *Bulletin*, t. V, p. 209.

accomplir un premier progrès sous ce rapport en inscrivant la géographie générale dans le programme des examens de candidat en sciences physiques et mathématiques, de candidat en sciences naturelles, de candidat ingénieur, et de candidat en philosophie et lettres.

« Il nous paraît superflu d'exposer ici les affinités qui unissent la géographie aux matières de ces examens et l'utilité que la géographie générale présente pour chacune des carrières auxquelles ces examens conduisent.

« Une décision dans le sens que nous signalons impliquerait la création d'un cours de géographie dans les universités. Le vœu en a déjà été implicitement émis dans le Rapport du Jury chargé de décerner le Prix du Roi en 1885. » (1)

La conséquence de cette intervention et d'autres tendant à un but similaire fut un développement de l'enseignement de la géographie dans les universités, développement que la loi de 1849 avait arrêté net en supprimant certains cours de géographie créés par la loi de 1835.

En 1890 furent institués ou confirmés les cours de géographie générale et histoire de la géographie dans la Faculté de philosophie et lettres, de géographie physique, de géographie animale et de géographie végétale dans la Faculté des Sciences, de géographie industrielle et commerciale dans la Faculté technique (2).

Si la législature n'accorda pas tout ce que notre Société désirait, il est cependant certain que la loi de 1890 était, en ce qui concerne la géographie, en progrès considérable sur la loi précédente.

Mais cette loi de 1890, qui régit aujourd'hui encore l'enseignement supérieur, ne pouvait satisfaire les géographes : elle ne créait pas un enseignement géographique complet, quoiqu'elle mît un grand nombre d'étudiants dans l'obligation de suivre un cours de géographie.

Aussi, deux ans plus tard, le Secrétaire général de notre Société, M. Du Fief, revint-il à la charge en publiant une étude sur l'enseignement supérieur de la géographie en Belgique (3). Il y examinait d'abord la mission des universités, savoir, d'une part mission scientifique : exposer une science

(1) *Bulletin*, t. XIV, Actes, p. 7.

(2) *Bulletin*, t. XXXI, p. 10.

(3) *Bulletin*, t. XVI, p. 225.

quelconque dans son intégrité et contribuer sans cesse à ses progrès, d'autre part, mission pédagogique : préparation des futurs professeurs de l'enseignement moyen et supérieur. Puis, en se basant sur les travaux des géographes de l'époque contemporaine, il déterminait l'objet de la géographie, qu'il résumait de cette manière :

« La géographie est une science spéciale, ayant son objet déterminé et subsistant par elle-même malgré les liens qui l'unissent à d'autres sciences. Elle décrit la Terre dans ces trois éléments : l'astre, la nature, la société humaine, qu'elle considère dans leurs manifestations extérieures et leurs influences réciproques. Elle part de l'observation directe..., elle recueille tous les faits constatés..., les classe scientifiquement, les discute, en fait la synthèse et en déduit les rapports, pour aboutir à la fois à la représentation graphique et à la connaissance scientifique des régions terrestres. »

Enfin, après avoir démontré qu'il n'y avait point en Belgique de vrais professeurs de géographie, il proposait : 1° la création d'un cours supérieur de géographie générale se subdivisant en cosmographie, géographie physique, géographie politique et économique, histoire de la géographie, géographie historique; 2° l'institution d'un doctorat en sciences géographiques, dédoublement du doctorat en histoire; 3° la nomination dans l'enseignement moyen de professeurs spéciaux de géographie formés dans ce doctorat en sciences géographiques. Il terminait par cette phrase :

« Nous sommes convaincu que si ces propositions viennent à être adoptées et sérieusement mises en pratique, l'enseignement géographique à tous les degrés sera complètement transformé, que les connaissances géographiques feront de rapides progrès dans notre pays au grand profit de nos intérêts de tout genre, et que sous ce double rapport la Belgique pourra bientôt prendre une place honorable à côté des nations les plus avancées. » (1)

Cette étude, parue en 1892, et une autre de M. Renard, professeur à l'Université de Gand, publiée en 1897 dans une revue autre que notre *Bulletin* (2), furent résumées dans un

(1) *Ibidem*, p. 249.

(2) *Bulletin de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie*, t. XI, p. 221.

article du *Bulletin* de notre Société, en 1898, sans nom d'auteur; cet article avait principalement pour but de faire connaître la fondation et le programme des cours d'un Institut géographique annexé à l'Université nouvelle de Bruxelles.

Le plan d'enseignement de cet Institut comportait trois années d'études, précédées d'une année de cours préparatoires donnés à la Faculté des Sciences. Créé sous l'inspiration d'un géographe français établi en Belgique, M. Elisée Reclus, cet Institut allait former en quatre années d'études des diplômés en géographie : les vœux des géographes belges étaient réalisés, mais en dehors de l'enseignement officiel.

Le Gouvernement cependant ne restait pas inactif devant ce mouvement en faveur de l'enseignement géographique, mouvement qui s'exprimait et par des articles dans des revues et par l'initiative de Reclus; il se documentait sur l'organisation de cet enseignement à l'étranger et étudiait les moyens de donner satisfaction aux géographes. Une année ne s'était pas écoulée depuis la création de l'Institut géographique de Bruxelles, que le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, M. Schollaert, était autorisé par le Gouvernement à déclarer officiellement qu'à bref délai serait créé un enseignement complet de la géographie dans les Universités de l'Etat (1). Peu après, le Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur fut saisi de la question; un avant-projet d'arrêté royal fut soumis à ses délibérations et, le 20 février 1900, le Roi signait l'arrêté créant dans les Facultés des Sciences des Universités de l'Etat le doctorat en géographie, doctorat qui devait, suivant les expressions du Ministre, M. De Trooz, préparer peu à peu à tous les degrés de notre enseignement la renaissance des études géographiques (2).

Si la création de ce doctorat n'est pas le résultat uniquement des démarches et de l'influence de notre Société; il est cependant certain qu'elle y contribua en suscitant et en soutenant un mouvement d'idées en faveur d'une réforme de l'enseignement géographique dans les Universités, réforme qui devait faciliter dans la suite les progrès de l'enseigne-

(1) *Manifestation G. Kurth*, 20 novembre 1898, p. 189.

(2) JOS. HALKIN, *L'Enseignement de la Géographie en Allemagne*, p. 163.

ment de la géographie dans les établissements des degrés moyen et normal par la possibilité pour ces établissements de posséder des professeurs spécialisés dans les études géographiques, mais aussi ayant reçu à l'Université un enseignement suffisamment scientifique dans toutes les matières qui viennent en aide au géographe pour qu'on ne puisse pas leur faire le reproche d'être trop spécialisés et qu'on puisse leur confier, si c'était nécessaire, des cours de sciences naturelles ou de mathématiques dans les classes inférieures; réforme dont l'influence devait s'étendre jusque dans l'enseignement primaire par la possibilité de confier à des docteurs en géographie la préparation géographique des futurs instituteurs et institutrices. Nous verrons si et comment ces possibilités furent mises à profit.

En 1900, on était donc arrivé au but principal : les universités allaient, dès 1904, conférer des diplômes de docteur en géographie, et la reconnaissance des études géographiques n'était plus qu'une question de temps.

L'activité de notre Société dans ce domaine aurait pu se borner là et considérer son but comme atteint. Elle continua cependant à publier des articles relatifs à l'enseignement de la géographie; on avait lieu de croire, en effet, que dans certains milieux on se préparait à rendre difficile, sinon impossible, la répercussion heureuse de la création du doctorat sur les autres degrés de l'enseignement, soit en opposant des règlements administratifs, soit en se confinant dans une inertie farouche.

Le premier article à citer est celui de M. Cammaerts, paru en 1905, sur la méthode dans l'enseignement de la géographie (1). L'auteur s'occupait presque exclusivement de l'enseignement moyen : il mit en relief les trois desiderata principaux des géographes : a) le petit nombre d'heures accordé à la géographie dans les écoles moyennes, athénées et collèges (une heure par semaine); b) la géographie doit être enseignée dans ces établissements par des docteurs en géographie et non plus par des historiens; c) la méthode de l'enseignement géographique doit être modernisée. Il constatait qu'aucun obstacle essentiel ne s'opposait à ce que l'on accordât plus de temps à l'enseignement de la géographie et à ce que l'on choisît, pour donner les cours de géo-

(1) *Bulletin*, t. XIX, p. 431.

graphie, des titulaires compétents; il préconisait le remplacement de la méthode descriptive, qui donne aux élèves le sentiment que la géographie est une science aride, ennuyeuse, inutile, dans l'étude de laquelle la mémoire seule entre en jeu, par la méthode rationnelle qui explique, montre les interdépendances, fait rechercher les rapports, permet la discussion raisonnée : « la mémoire, dit-il, ne peut que perdre ce qu'elle a acquis, la raison ne peut que mûrir ce qu'elle a une fois compris ».

Ensuite l'article de M. Zels qui, en 1906, exposa les programmes de géographie dans les lycées et collèges français et les conférences du Musée pédagogique (1), exposé qui devait aider à mieux résoudre la question de l'enseignement géographique en Belgique, posée par l'institution, à la suite d'un arrêté royal du 19 février 1906, d'une Commission officielle pour l'étude et l'examen des améliorations qu'il conviendrait d'introduire dans l'enseignement moyen du degré supérieur; il est regrettable que la seconde partie de ce travail de M. Zels, quoique annoncée, n'ait pas paru.

Le Bulletin de notre Société eut d'ailleurs soin de tenir ses lecteurs au courant de l'état et des progrès de l'enseignement géographique en Belgique et dans les pays étrangers.

En 1907, il publia une petite notice que j'avais rédigée sur l'enseignement de la géographie à l'Université de Liège (2).

En 1911, deux articles de M. Kraentzel, le premier docteur en géographie sorti de l'Université de Liège, exposèrent ce qu'était l'enseignement géographique en France à cette époque (3), puis ce qu'il était en Allemagne et en Autriche (4).

Et tout récemment, M. Dept donna à notre Bulletin un article sur l'étude et l'enseignement de la géographie aux Etats-Unis (5).

(1) *Bulletin*, t. XXX, p. 35.

(2) *Ibidem*, t. XXXI, p. 5.

(3) *Ibidem*, t. XXXV, p. 251.

(4) *Ibidem*, t. XXXV, p. 349. — Complément, pour l'Allemagne, de Jos. HALKIN, *L'Enseignement de la Géographie en Allemagne et la réforme de l'enseignement géographique dans les Universités belges*, Liège 1900 (Fascicule IX de la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège.)

(5) *Ibidem*, t. L, p. 119.

Ces articles aidèrent nos professeurs de géographie à se tenir au courant des méthodes appliquées dans les Etats qui sont considérés comme possédant les meilleurs géographes.

Les nouvelles méthodes d'enseignement de la géographie dans leur application à l'enseignement primaire furent vulgarisées par deux articles du Bulletin, l'un, publié en 1910, qui est une notice sur l'enseignement de la géographie dans les écoles primaires (1), l'autre, publié en 1911, qui fournit le plan d'une étude régionale de la Belgique et la liste des régions naturelles et pays avec des plans d'étude (2). Ces deux articles avaient d'abord été édités par l'administration de l'enseignement primaire, qui, appliquant à la Belgique les méthodes modernes, venait de décider que la géographie de notre pays serait dorénavant étudiée et exposée non plus par provinces, mais par régions naturelles. Disons, en passant, qu'il est regrettable qu'aujourd'hui encore, malgré ces instructions, l'étude par provinces soit considérée comme la plus importante dans un certain nombre d'écoles primaires, et que dans des examens on continue à exiger des candidats à certaines fonctions le dessin de cartes de provinces.

Trois travaux sont encore à signaler : celui de M. l'abbé Michotte, sur une orientation nouvelle en géographie (3), celui de M. C. Pergameni, intitulé : « Géographie historique et Géographie humaine » (4) et celui de M. Kraentzel, sur l'institution du grade légal de docteur en géographie, institution qui, semble-t-il, est toute prochaine (5).

Outre les études et articles que je viens de signaler, il convient encore de rappeler les comptes rendus des congrès nationaux et internationaux de géographie publiés dans notre Bulletin, soit par le Secrétaire-général, soit par le Président; ces comptes-rendus eurent soin de mettre en lumière l'intérêt que ces congrès prirent au développement de l'enseignement géographique et les vœux qui furent émis, notamment : séparation si nécessaire dans les classes de l'en-

(1) *Ibidem*, t. XXXIV, p. 282.

(2) *Ibidem*, t. XXXV, p. 17.

(3) *Bulletin*, t. XLV, p. 5.

(4) *Ibidem*, t. XLVII, p. 1.

(5) *Ibidem*, t. XLVI, p. 63.

seignement de l'histoire d'avec l'enseignement de la géographie (1); augmentation du temps consacré à l'étude de la géographie et création de chaires spéciales dans l'enseignement supérieur avec diplômes spéciaux (2); introduction de l'étude de l'ethnographie dans l'enseignement supérieur et moyen, nomination d'un professeur spécial de géographie dans les Facultés, nomination de professeurs spéciaux de géographie dans les établissements d'instruction secondaire, emploi de la méthode intuitive comme base de l'enseignement géographique, réduction dans les examens et les interrogations de la part laissée aux exercices de pure mémoire (3).

Il n'est pas douteux que la publication de ces comptes rendus et de quelques autres que je n'analyse pas parce que ce serait répéter les mêmes vœux, n'ait attiré l'attention des intellectuels belges sur la nécessité de faire progresser l'enseignement géographique et sur quelques moyens proposés pour atteindre ce but.

Telle a été, brièvement résumée, l'activité de notre Société pendant ses cinquante premières années d'existence, dans le domaine de l'enseignement de la géographie. Comme moi, vous vous réjouirez de ce bilan, de même qu'il y a lieu de se réjouir de ce que la Belgique a été le premier pays à instituer officiellement un doctorat en géographie avec quatre années d'études, faisant partie des Facultés des Sciences.

x x x

Et où en sommes-nous aujourd'hui dans l'évolution progressive de notre enseignement de la géographie?

Dans l'enseignement primaire, les progrès sont remarquables : les derniers programmes et les instructions qui les accompagnent ont donné à l'enseignement géographique une forme et une méthode que je qualifierai très volontiers d'excellentes; un seul vœu de quelque importance pourrait être

(1) Rapport de M. Du Fief sur le Congrès International de Géographie commerciale de Bruxelles, 1879, *Ibidem*, t. III, p. 606.

(2) Rapport du même sur le Congrès des sciences géographiques de Venise, 1881, *Ibidem*, t. V, p. 611.

(3) Rapport du même sur le Congrès international de géographie de Paris, 1889, *Ibidem*, t. XIII, p. 444.

émis : que les instituteurs et les institutrices reçoivent pendant leur passage dans les écoles normales primaires des cours donnés par des docteurs en géographie, progrès déjà réalisé dans quelques écoles normales moyennes.

Dans l'enseignement moyen, les programmes laissent beaucoup à désirer (1).

Dans l'enseignement supérieur, le doctorat en géographie a été institué en 1900 dans les Facultés des Sciences de Liège et de Gand, avec quatre années d'études et l'obligation de présenter une dissertation doctorale, qui, à Liège du moins, doit être une étude basée sur des observations personnelles. Le programme de ce doctorat, inchangé pendant 25 ans, a fait ses preuves et le corps professoral ne désire pas de modifications importantes; signalons deux améliorations sur lesquelles on est d'accord : l'ajoute d'un cours de géographie régionale et le remplacement de géographie politique générale et spéciale par géographie humaine, ce qui ne fait d'ailleurs que consacrer, du moins à Liège, un état de choses existant en fait depuis plusieurs années.

Mais un progrès s'impose : ce doctorat doit être un grade légal, non pas que cette qualification puisse avoir pour résultat une réforme ou une évolution des études, mais pour que l'on ne puisse plus opposer aux docteurs en géographie qui postulent des fonctions de professeurs de géographie dans l'enseignement moyen cet argument : le titre que vous possédez est un titre scientifique, non reconnu par la loi. J'ajouterai tout de suite que cet argument, qui naguère a obligé des docteurs en géographie à se contenter, après l'obtention de leur titre de docteur, de fonctions dans l'enseignement primaire, est devenu actuellement de bien peu de valeur; si pendant une vingtaine d'années on a brandi cet argument pour décourager les docteurs en géographie qui désiraient entrer dans les athénées comme professeurs de géographie, aujourd'hui, grâce à un esprit nouveau dans les sphères administratives et à une compréhension plus exacte du rôle de la géographie dans l'enseignement, des docteurs en géographie ont été chargés de l'enseignement géographique dans des athénées et dans des écoles normales moyennes. Il est à espérer que l'on fera appel à eux plus encore dans l'avenir.

Voir annexe à cette communication.

L'Université de Louvain, après une vingtaine d'années d'indécision, a suivi l'exemple des Universités de l'Etat et elle a créé aussi un doctorat en géographie; l'Université de Bruxelles semble attendre que le doctorat en géographie soit légal pour l'instituer aussi.

Sous la direction de professeurs qui, pour la plupart, ont complété leurs études géographiques dans des Universités de l'étranger, s'est créée et continue à se créer une génération nouvelle de jeunes géographes belges qui pourront élever bien haut la science et l'enseignement géographiques et, peut-être, leur donner une vie propre, autonome, brillant du même éclat que les grandes écoles des pays voisins. Pour en arriver là, il faut que des docteurs en géographie formés dans nos Facultés des Sciences s'attachent plus à la science géographique elle-même, sans avoir pour but unique ou principal de leurs études l'obtention d'une place de professeur dans l'enseignement moyen. Nous émettons aussi le vœu que l'administration coloniale et les grandes sociétés coloniales se montrent disposées à faire appel à des docteurs en géographie pour des travaux, des études et des recherches dans la colonie.

Et déjà cette génération nouvelle apporte des contributions intéressantes au progrès de la science géographique par la publication de dissertations doctorales et de travaux de recherches personnelles, dont souvent le Bulletin de notre Société a eu la primeur.

x x x

Après avoir montré le rôle joué par notre Société dans le domaine de l'enseignement de la géographie pendant les cinquante premières années de son existence et avoir signalé quelques améliorations nécessaires dont elle devra poursuivre la réalisation, je voudrais proposer un but nouveau à son activité dans la période qui commence.

La géographie ne peut s'étudier complètement, d'un façon approfondie et scientifique, si le futur géographe ne voyage beaucoup, ne remplit sa mémoire non de théories mais de faits observés. D'autres sciences peuvent être étudiées presque exclusivement dans des laboratoires, des bibliothèques, des dépôts de documents ou d'archives; la géographie a pour

livre principal la nature et pour laboratoire la surface terrestre.

Comment avoir des notions précises de ce qu'est un volcan si l'on n'a pas gravi les pentes du Vésuve, de l'Etna ou d'un autre cône volcanique? Comment posséder des indications nettes sur l'érosion glaciaire si l'on n'a pas touché du doigt une roche érodée par un glacier et examiné attentivement un verrou glaciaire ou une région de cailloutis glaciaires? Comment pouvoir faire comprendre à des élèves l'action érosive et reconstructive des eaux marines, si l'on n'a jamais observé ces eaux à l'œuvre sur des côtes granitiques, sur des falaises ou dans des baies profondes? Comment décrire la forêt équatoriale ou les steppes du Turkestan, si on ne les connaît que par des récits de voyageurs et par des photographies? Et en géographie humaine, combien s'avère de plus en plus nécessaire pour le professeur l'observation personnelle des faits sur place et dans leur milieu physique? Le professeur donnera une leçon bien plus vivante et ses élèves le comprendront beaucoup mieux s'il parle de choses qu'il a vues lui-même.

Nos docteurs en géographie doivent donc de toute nécessité voyager, voir du pays pour étudier les faits géographiques sur place.

Le Comité national belge de géographie, dans lequel sont représentées notre Société et les Universités, a pris l'initiative d'organiser chaque année une excursion géographique interuniversitaire, dont notre Bulletin a publié les plans, les itinéraires et parfois des comptes rendus détaillés. Et soutenue par le Gouvernement, et d'une manière indirecte pendant trois ans par la Commission du Patrimoine de l'Université de Liège, ces excursions ont donné et donnent des résultats excellents.

Mais ces excursions annuelles, d'une durée de six jours, sont insuffisantes, comme le sont aussi les excursions faites pendant les études universitaires sous la direction de chaque professeur. Ce n'est pas assez pour que nos docteurs en géographie puissent s'élever au rang de géographes, j'entends de vrais géographes. Et dans les circonstances actuelles, il est peu probable que parmi les docteurs en géographie, il s'en trouve qui jouissent de revenus suffisants pour compléter leurs études universitaires par des voyages devenus très onéreux.

Ces docteurs en géographie peuvent, il est vrai, concourir pour une bourse de voyage, demander des subsides à la Fondation universitaire, solliciter un soutien pécuniaire des Commissions administratives des Patrimoines universitaires. Mais il me paraît qu'il y a mieux.

Notre Société pourrait prendre l'initiative de la formation d'une Association des professeurs de géographie et des docteurs en géographie diplômés par les Facultés des Sciences, dans laquelle entreraient de droit le Bureau et des délégués du Comité national belge de géographie.

Cette association des géographes belges aurait pour mission :

I) De recueillir des fonds pour aider des docteurs en géographie qui, particulièrement doués pour les recherches scientifiques, voudraient ne pas entrer tout de suite dans l'enseignement et émettraient le désir de continuer leurs études scientifiques pendant une ou plusieurs années;

II) De se tenir en rapports constants avec les sphères gouvernementales, surtout Ministère des Sciences et Arts et Ministère des Colonies, la Fondation universitaire et les Commissions administratives des Patrimoines universitaires pour obtenir de ces institutions des subsides en faveur de docteurs en géographie vraiment méritants ou des missions d'études dans notre colonie;

III) De recueillir sur les docteurs en géographie, leurs travaux, leurs études, leurs possibilités scientifiques, tous les renseignements désirables de façon à pouvoir déterminer en connaissance de cause quels sont ceux qui profiteront le mieux des fonds que l'Association pourrait mettre à leur disposition ou qui devraient être chaleureusement recommandés au Gouvernement, à la Fondation universitaire ou aux Commissions administratives des Patrimoines.

Une telle Association, dont je ne trace ici que le schéma, aurait sans aucun doute la meilleure influence sur le développement des études géographiques en Belgique; elle pourrait assurer dans notre pays le recrutement d'un état-major de vrais géographes et donner à de jeunes docteurs en géographie sortis de nos Facultés des Sciences les moyens matériels de cultiver la science géographique pour elle-même et de se préparer à jouer un rôle scientifique, soit dans des recherches de science pure, soit en vue de l'obtention d'une chaire universitaire.

C'est la tâche que je me permets de proposer à la Société royale belge de géographie : dans vingt-cinq ans, lorsque l'on célébrera le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation, nos successeurs seront très heureux de constater que cette Association des géographes belges aura contribué à la formation d'hommes de science.

ANNEXE

Lors de la lecture de cette communication à la Journée géographique, nous n'avons pas fait la critique du programme tout récent (1926) de l'enseignement géographique dans les Athénées royaux, notre collègue, M. Hegenscheidt, s'étant chargé de l'examen de ce programme.

Nous en dirons deux mots cependant ici.

Sans vouloir entrer dans les détails, nous reprochons à ce programme, quoique en progrès sur celui qui parut en 1924, d'abord de ne pas suffisamment tenir compte du programme imposé aux écoles primaires, de la méthode y suivie et des notions géographiques que les élèves y acquièrent; ensuite le peu d'heures attribué à la géographie dans l'horaire — à notre avis il eût été meilleur d'augmenter dans la dernière année ce nombre d'heures que de réserver l'exposé de la géographie économique au professeur de commerce; enfin la suppression quasi totale des éléments de géographie générale, celle-ci ne pouvant plus être enseignée qu'occasionnellement par le professeur qui, persuadé comme nous de sa valeur formative, considérera de son devoir d'en inculquer à ses élèves au moins les grands traits. Par contre, nous louons fort l'introduction d'exercices pratiques et de travaux dirigés.

Mais M. Hegenscheidt propose des modifications auxquelles nous ne pouvons nous rallier sans réserve. N'ayant pas sous les yeux le texte de sa communication, je me bornerai à l'examen de sa proposition la plus importante.

Comme nous, notre honoré collègue regrette de voir disparaître à peu près complètement du programme des athénées la géographie générale; il propose la suppression du second cycle d'études géographiques tel qu'il est établi depuis toujours dans l'enseignement officiel et son remplacement par des leçons de géographie générale ayant pour but l'étude des grands faits géographiques, par exemple les eaux marines et plus spécialement l'Océan Atlantique, ou les montagnes et plus spécialement les Alpes, etc. Les deux cycles d'études géographiques dans les athénées nous paraissent absolument nécessaires si l'on veut que les élèves entrent à l'Université avec des connaissances géographiques un peu sérieuses; nous leur trouvons ce grand avantage d'obliger ses élèves à étudier deux fois la géographie des diverses parties de la terre : une première fois dans les classes inférieures — et ce sera d'abord une revision des notions acquises à l'école primaire, ensuite une étude descriptive d'où cependant ne sera pas banni *a priori* tout essai d'explication — et une seconde fois dans les classes supérieures — revision des matières du cycle inférieur, étude explicative et raisonnée, recherche des causes des phénomènes, de leurs

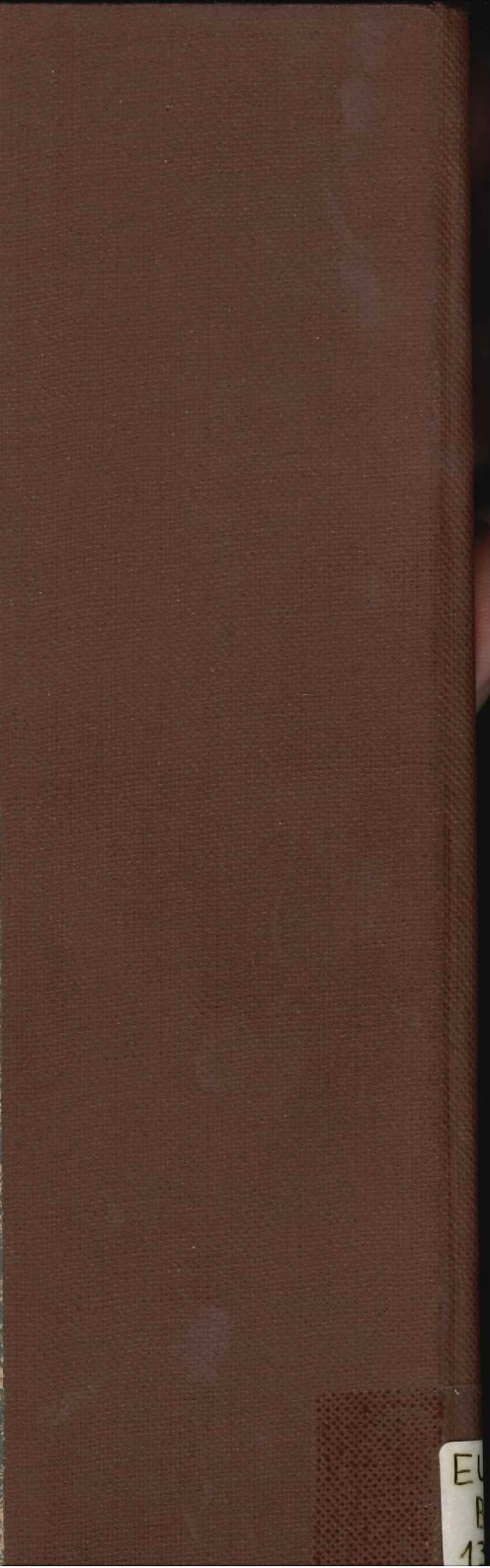
effets, de leur interdépendance et surtout détermination des rapports entre la société humaine et le milieu géographique où elle est installée. — Dans le cycle inférieur, le principal est la connaissance des faits et de leur situation géographique; dans le cycle supérieur, le principal est l'explication de ces faits, explication qui facilitera grandement la mémoire de la nomenclature.

Deux mots aussi de la tendance qui se marque de plus en plus chez un certain nombre de personnes qui s'occupent de la réforme des études secondaires : on combat la surcharge des programmes, l'abus des devoirs et leçons à domicile; on proclame la faillite de l'enseignement moyen; on déplore l'ignorance des jeunes gens lors de leur entrée à l'Université : ils ne savent, dit-on, ni étudier, ni réfléchir, ni raisonner, ni s'exprimer convenablement. Et le grand remède à tous ces maux, ce serait l'allègement des programmes, la réduction considérable des matières enseignées. Mais cependant, sous prétexte qu'il est préférable que les élèves aient des connaissances limitées, il ne faudrait pas réduire l'enseignement — et nous n'avons en vue ici que l'enseignement de la géographie — à tellement peu de choses que, d'une part, cet enseignement trop simplifié puisse être confié à des professeurs spécialisés dans d'autres matières que la géographie ou qu'il puisse être partagé entre un professeur de sciences naturelles qui donnerait la géographie physique et un professeur d'histoire qui enseignerait la géographie humaine, et que d'autre part les élèves des athénées arrivent à l'Université munis de notions géographiques absolument insuffisantes pour suivre avec fruit les cours universitaires de géographie, d'ethnographie, de géologie et d'histoire, et *a fortiori* insuffisantes pour exercer n'importe quelle fonction au sortir de l'enseignement supérieur.

L'enseignement de la géographie a une très grande valeur formative lorsqu'il est donné d'après les méthodes modernes et par des professeurs préparés à l'application de ces méthodes par un enseignement universitaire à la fois scientifique et didactique, comme celui qui, depuis vingt-cinq ans, est donné pendant les quatre années du doctorat en géographie.

JOSEPH HALKIN,

Professeur à l'Université de Liège.



EU
B
13